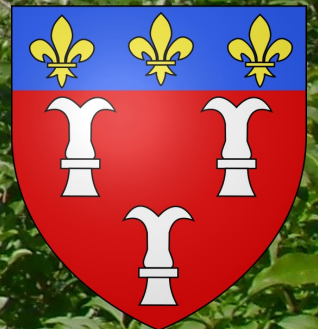


Rocamadour

Bulletin d'information



Janvier 2013

Sommaire

Le Mot du Maire	page	3
Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour	pages	4 & 5
Des nouvelles de notre site Internet	pages	6 & 7
Voirie Intercommunale - Entretien	page	8
Voirie Communale - Entretien	page	8
Rénovation du Chemin Saint-Amadour	page	8
Rénovation de l'Éclairage Public	page	8
Mises aux normes électriques des bâtiments communaux	page	9
Sécurité Incendie	page	9
Restauration du Four de Blanat	page	9
Entretien et Travaux réalisés par l'Équipe Technique	page	10
Lutte contre les Frelons asiatiques	page	10
Plan Local d'Urbanisme	page	11
Panneaux photovoltaïques	page	11
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable	page	11
Nouveaux arrivants	page	11
Sonorisation du Site	page	12
Plan de Prévention des Risques de Rocamadour	pages	13 - 15
École de l'Hospitalet - Construction du Préau	page	16
Arbre de Noël	page	16
Animations diverses de l'année 2012	pages	17 & 20
Calendrier des manifestations pour l'année 2013	pages	18 & 19
Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite	page	21
Salles Communales	page	21
Centre Communal d'Action Sociale	page	22
Vierges Noires et leurs pèlerinages dans le monde chrétien méridional	page	23
Illuminations de Noël 2012	page	23
Chemins Roumieux	page	24
AXA offre un cinémomètre à la commune	page	24
Pays d'art et d'histoire	pages	25 à 27
Un artiste à Rocamadour	page	28
Récréaroc	page	29
Association RACINES - Section 'Histoire Locale'	pages	30 à 32
Info SYDED	page	33
Fuite d'eau - Dispositif Warsmann	page	33
État de catastrophe naturelle	page	34
Lignes Aériennes du réseau téléphonique	page	34
Lot Aide à Domicile	page	34
Programme national : Habiter mieux	page	35
Autorisation de sortie du territoire	page	35
Avis d'Enquête Publique	page	35
Divers renseignements utiles	page	36

Le Mot du Maire

L'explosion du chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les taux d'endettement de certains pays nous prouvent que nous vivons dans une économie mondiale particulièrement fragile et spéculative.

Face à cet environnement économique difficile le comportement des consommateurs est en train de changer. Les ménages sont de plus en plus prudents face à un avenir incertain.

Nous devons apprendre à vivre sur fond de crise et les collectivités ne doivent plus faire d'investissements hasardeux. Le gouvernement nous a déjà prévenus que les dotations globales baisseraient de 800 millions d'euros en 2014 et à nouveau 800 millions d'euros en 2015.

Alors qu'un certain nombre de collectivités ont fortement augmenté leurs taxes locales, nous avons su contenir sur la commune de ROCAMADOUR cette augmentation à 1% par an. Nous avons maîtrisé nos dépenses tout en conservant l'essentiel à destination de notre population.

En début d'année avec un plan grand froid à destination des personnes les plus fragiles et au cours de l'été avec un plan canicule, le 'Centre Communal d'Actions Sociales' de Rocamadour, par l'intermédiaire du secrétariat de mairie, a pris contact avec toutes les personnes qui auraient pu se retrouver en difficulté. Je remercie à cet effet les secrétaires de mairie qui ont su se rendre disponibles pour mener à bien ces plans.

La solidarité est un acte de tous les instants et fait partie du bien-être sur la commune.

Je tiens aussi à remercier le monde associatif pour son dynamisme dans l'animation de notre commune pour ses habitants, jeunes ou seniors.

La grande diversité de nos associations démontre une forte capacité à développer un panel d'activités de qualité. La municipalité entend continuer à apporter son soutien à ces associations.

Vous allez découvrir dans ce bulletin municipal des articles sur l'activité 2012 que vous pouvez compléter en allant sur le site de la mairie : « <http://www.mairierocamadour.fr/> ».

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous nos vœux de bonne et heureuse année 2013.

La Municipalité vous convie à la cérémonie des traditionnels vœux le :

SAMEDI 19 JANVIER 2013

À 16 heures

au Mille club à L'HOSPITALET où nous vous réservons une surprise.

***Le Maire,
Pascal JALLET.***

Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour

La fin de l'année nous permet de faire le bilan des études et réalisations des 12 derniers mois mais aussi de nous projeter sur l'année 2013.

Pour rappel, le Syndicat Mixte regroupant la commune de Rocamadour, le Conseil Général et le Conseil Régional a pour objet la mise en œuvre des propositions émanant du « Plan Stratégique de Développement et de Gestion de Rocamadour (P.S.D.G.R.) » dans son volet restructuration du Grand Site, comprenant infrastructures d'accueil, réhabilitation du patrimoine et gestion des déplacements.

Les collectivités territoriales assurent le financement des investissements du Syndicat Mixte et de ses charges de fonctionnement selon la répartition suivante :

- Commune de Rocamadour : 10%
- Conseil général : 45%
- Conseil régional : 45%

En Janvier 2012, la Commission Supérieure des Sites a validé le schéma directeur du « P.S.D.G.R. » avec une prescription sur la corniche qui est la piétonnisation totale. Cet aménagement n'étant pas en adéquation avec un développement économique et touristique du quartier du château, nous allons proposer un double accès vers le château avec la corniche d'une part et un double sens sur la voie de déviation. En accord avec le Conseil Général, la voie de la corniche serait reclassée en voie communale et relèvera du seul pouvoir de police du maire. Nous repasserons devant cette Commission dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

Les travaux de restauration de la couverture de la chapelle 'Notre-Dame' sont terminés depuis le mois de mars 2012 et ce bâtiment qui constitue le cœur du pèlerinage a retrouvé l'esprit du dernier grand remaniement du Site réalisé au 19^{ième} siècle. Le Syndicat Mixte Grand Site de Rocamadour a décidé de remettre une couverture en ardoise de Corrèze, remonter la statue 'Notre-Dame' à l'angle et la balustrade, restituer la flèche originelle au sommet du toit. Cette restauration fait l'admiration des Amadouriens et des visiteurs. Le coût des travaux s'est élevé à 405.000 euros.

Les vitraux des sanctuaires ont été restaurés par Mme Chantal Jean, aussi bien pour la partie commune que syndicat mixte.

Les études avancent pour la corniche, les parkings, la voie piétonne de la route de Gramat et nous pourrions planifier les travaux dans le courant de l'année 2013 pour un démarrage en 2014.

Les travaux pour l'année 2013 vont commencer début janvier avec :

- La première partie du 'Chemin de Croix', de la station I à la station VI, avec le maintien du passage vers l'esplanade par Sainte Véronique. La 2^{ième} phase, de la station VI à la croix de Jérusalem, sera réalisée d'octobre 2013 à mars 2014.
- La restauration du mur de soutènement du grand escalier (travaux de janvier à mars 2013) et la 1^{ière} partie du chemin de ronde.
- Les murets du CD 32 qui vont durer 2 hivers.
- La dernière tranche des travaux de l'église de L'Hospitalet qui concerne la vérification de la charpente, de la toiture et la création d'une voute en berceau brisé en plancher de peuplier chaulé pour le couvrement interne.

Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour (suite)

Un comité scientifique et culturel composé de membres du Diocèse et du Syndicat Mixte Grand Site a été créé avec comme objectif la réouverture pour 2014 du musée d'art sacré afin d'éviter :

- de perdre la classification « Musée de France »,
- une dégradation plus importante des collections.

Début Décembre, nous avons recruté une directrice pour le Syndicat Mixte Grand Site, elle prendra ses fonctions dans le courant de l'année 2013 et aura à charge la mise en œuvre du schéma directeur, la gestion administrative et financière du syndicat mixte, l'organisation et l'animation des différentes réunions nécessaires à la bonne réalisation de ces opérations.

***Le Président,
Pascal Jallet.***



Des nouvelles de notre site internet ... qui va fêter ses 2 ans !

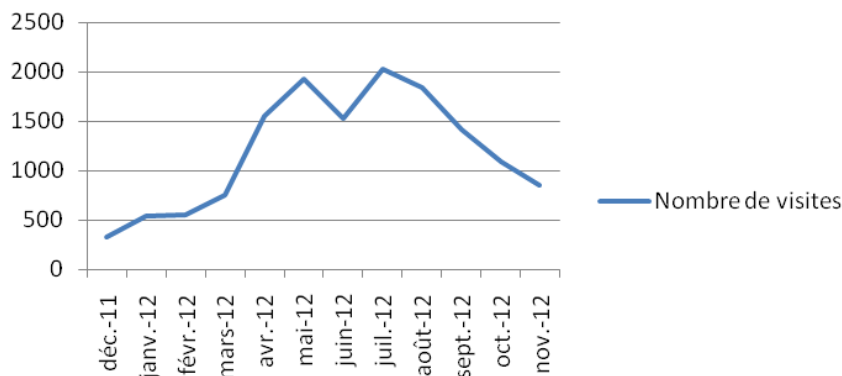
<http://www.mairierocamadour.fr>

Né en février 2011, le site internet de la Commune vous permet en quelques « clics » d'accéder aux informations utiles de la vie communale : comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, calendrier de collecte des déchets, coordonnées des associations, etc...

The screenshot shows the homepage of the official website of Rocamadour. The header includes navigation links: 'Aller au contenu', 'Aller au menu', 'Accessibilité', 'Version Mobile', 'Mode texte', and 'Espace Membre'. The main banner features a scenic view of the village of Rocamadour with a hot air balloon. Below the banner is a navigation bar with links: 'Vie locale', 'Conseil municipal', 'Associations', and 'Newsletter'. The left sidebar contains a 'SERVICES MUNICIPAUX' section with links to 'Conseil municipal', 'Comptes rendus', 'Services administratifs', 'Démarques en ligne', 'Services techniques', 'Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour', and 'Intercommunalité'. Below this is a 'VIE PRATIQUE' section with links to 'Numéros utiles', 'Associations', 'Animations 2012', 'Salles municipales', 'Plan de ville', 'Commune de la commune', 'Communal de la commune', 'Vegetation', 'Illumination du site', 'Collecte des déchets ménagers', and 'LA COMMUNE' section with links to 'Grand Site de Midi-Pyrénées', 'Office de Tourisme', 'Vie locale', 'Réseau Grands Sites de France', 'Les Chemins', 'Petit Patrimoine', and 'Produits locaux'. The main content area is titled 'A LA UNE' and features a 'Projet de voies nouvelles du Château et de l'Hospitalet - Concertation de la population' article, an 'AGENDA' section with events for December 8th and 15th, and 'AUTRES ACTUALITÉS' including 'Information sur la distillation' and 'Formation futurs créateurs ou repreneurs Débits de boissons ou restaurants'. The right sidebar includes a 'FLASH INFO' section, a 'Mairie de Rocamadour' contact page, a 'MÉTÉO ET ÉPHÉMÉRIDE' section, and a 'DERNIÈRES CONTRIBUTIONS' section. The footer contains 'NOS LABELS' including LOT, Région Midi-Pyrénées, and Préfecture du Lot. Callouts highlight specific features: 'Comptes-rendus du Conseil Municipal' points to the 'Comptes rendus' link in the sidebar; 'Coordonnées des Associations' points to the 'Associations' link in the sidebar; 'Agenda des manifestations à venir' points to the 'AGENDA' section; 'Cliquez sur l'image pour visualiser les diaporamas' points to an image in the 'Projet de voies nouvelles' article; and 'Actualités' points to the 'AUTRES ACTUALITÉS' section.

Le **nombre de visiteurs**, près de **15000 visiteurs** cette année, suit les tendances de la saison touristique :

Fréquentation du site internet de décembre 2011 à novembre 2012

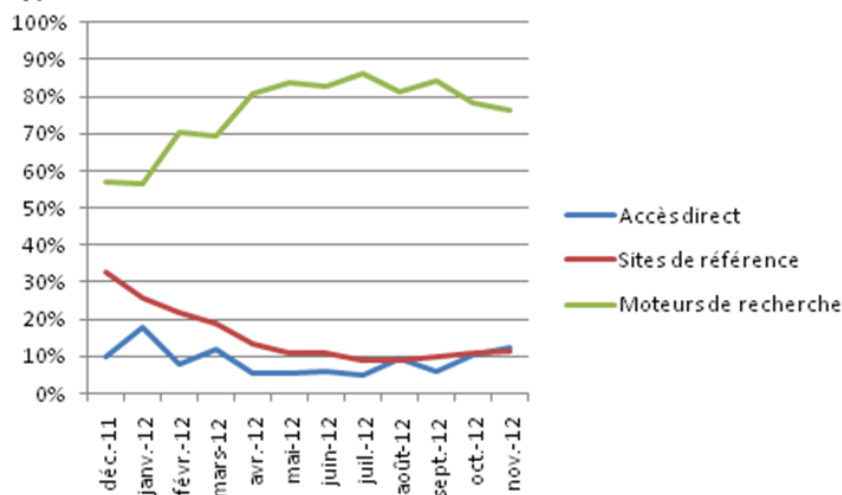


On constate que l'accès au site par les **moteurs de recherche** (Google, Bing...) est plus important en haute saison.

En basse saison, les « habitués » représentent une proportion plus importante d'utilisateurs et favorisent l'**accès direct** au site <http://mairierocamadour.fr>.

La consultation du site à partir des téléphones mobiles et des tablettes représentent suivant les mois, entre 1% et 12% des connexions.

Type d'accès au site Internet



95% des visiteurs sont **français**. Les 5% restants sont représentés par la **Belgique 1.65%**, puis par 21 nationalités qui représentent moins de 1% chacune. Parmi elles, les pays les mieux représentés sont, par ordre décroissant, les **États-Unis**, l'**Espagne**, le **Canada**, la **Suisse**, le **Royaume-Uni**, l'**Allemagne** et l'**Italie**.

Les partenaires et les associations communales peuvent communiquer à la Mairie les informations qu'ils souhaitent voir figurer sur le site, dans les différentes rubriques (Agenda, Actualités, Flash Info, Vie Pratique...).

----- Pour toute information, contacter la Mairie au 05 65 33 63 26 -----

Voirie Intercommunale : Entretien

Pour l'année 2012, la Communauté de Communes du pays de Souillac Rocamadour a refait le revêtement de la route depuis la sortie de Mayrinhac le Francal en descendant jusqu'au croisement du 'Chemin des Vaches'. Un nouveau revêtement qui a fait ses preuves sur d'autres départements nous a été proposé pour un essai. Il a donc été mis en place une couche d'enrobé à froid d'une épaisseur de 4 à 5 cm, ceci sans augmentation du prix au m² par rapport à la solution bicouche. En effet ce nouveau procédé coûte plus cher à la pose mais sa durée de vie est plus longue.

Bernard Boudet.

Voirie Communale : Entretien

Voici le programme routier réalisé en 2012 par l'entreprise 'Frauciel':

- la V C entre la route de 'Pounou' - 'Varagne' et 'Le Couderc' de 'Blanat' : 650 m.
- la V C de 'Marcayou haut' : 275 m.
- la V C dans 'Les Campagnes' qui rejoint la R D de 'Lacave' : 525 m.
- la V C depuis la route de 'Lacave' en allant vers 'La Place des Rocs' : 500 m.
- la V C à l'Hospitalet entre la route de 'Mayrinhac le Francal' et la route de 'Lacave' : 180 m.
- la V C du 'Pech de Bardy' : 200 m.

Pour ces travaux, il a été fait du dérasement, du nivellement et la pose d'un bicouche de renouvellement pour un montant total TTC de 41.157,00 € .

Pour la plupart des autres routes communales un entretien au Point à Temps a été réalisé pour un montant TTC de 19.892,00 € par l'Entreprise Bonnassie.

Bernard Boudet.

Rénovation du « Chemin Saint-Amadour »

Ce sentier piéton en forte pente était très dégradé et présentait des risques pour les usagers. Un revêtement en enrobé à froid a été mis en place. Ce travail fut particulièrement difficile au vu des conditions d'accès et parfaitement réalisé par l'Entreprise Devaud de Brive pour un montant TTC de 13.575,00 €.

Bernard Boudet.

Rénovation de l'Éclairage Public

À Mayrinhac le Francal : changement et déplacement d'un poteau bois avec la pose d'une lampe style 4 faces Beauregard.

À l'Hospitalet : changement et déplacement d'un mat avec la pose d'une lampe style 4 faces Beauregard. Il a été installé des prises supplémentaires pour les guirlandes lumineuses.

Le coût total de ces interventions s'élève à 6.561,00 € TTC.

Bernard Boudet.

Mise aux Normes électriques des bâtiments communaux

Suite aux contrôles que nous faisons faire régulièrement par un organisme agréé, nous avons fait intervenir M. Barrière Philippe, Électricien pour effectuer les travaux de mise aux normes au Mille-club, à la salle communale de Mayrinhac le Francal, à l'École et dans les vestiaires du stade. Le tout pour un coût total TTC de 7.523,00 €.

Bernard Boudet.

Sécurité Incendie

Pour maintenir le niveau de la défense incendie, nous avons, cette année, remplacé la borne incendie des Alix. Sur la Place Hugon une bouche incendie a été installée. Ces deux bornes étaient hors d'usage.

Une mise aux normes a été effectuée sur la réserve d'eau incendie (bâche à eau) située en bordure de la RD 840 près de la Menuiserie Delnaud.

Ces travaux se sont élevés à 6.625,00 € TTC.

Bernard Boudet.

Restauration du Four de Blanat



Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, dans le cadre de la restauration et de la mise en valeur du petit patrimoine communal, en apportant une participation financière et technique a permis à la commune de réaliser une belle restauration de ce four communal.

- La couverture du four en lauzes a été suivie, les pierres manquantes ou défectueuses ont été remplacées.
- La toiture du fournil a été entièrement refaite avec une charpente neuve et la mise en place d'un lambris sur les chevrons.
- Renforcement et consolidation des jambages devant l'entrée du four.
- Le sol du fournil a été nivelé et un dallage a été posé.
- La porte d'entrée a été refaite.



Très bon travail de M. Bergounioux de Mayrinhac Lentour. Le montant total des travaux a été de 13.347,00 €, dont 5.838,00 € à la charge de la Commune et 7.509,00 € réglé par le P.N.R.C.Q.

Je dois aussi préciser que les travaux consistant au rejointoiement des pierres des murs intérieurs ont été réalisés par nos agents de l'Équipe Technique.

Merci à vous tous pour le très bon travail.

Bernard Boudet.

Entretien et Travaux réalisés par l'Équipe Technique



Les agents de l'Équipe technique ont chaque année un certain nombre de tâches obligatoires et prioritaires qui se répètent. Il s'agit de tout l'entretien quotidien comme le balayage, le nettoyage des toilettes municipales, la collecte des poubelles installées dans la rue piétonne, la circulation des bus, le fauchage, l'entretien de nos espaces verts et j'en passe ...

Aussi en dehors de ces tâches voici quelques exemples de chantiers réalisés :

- Divers petits travaux d'électricité et pose d'un nouveau chauffage dans les locaux de la Mairie,
- Réfection d'une partie du dallage, et remplacement de caniveaux dans la rue piétonne,
- Entretien des murs à l'Hospitalet,
- Réfection du trottoir dans le Coustalou,
- Gros travaux sur le mur de soutènement du sentier piétons de la Porte du Figuier à Lafajadou. Ce travail a été rendu difficile du fait de sa configuration.
- Amélioration de l'éclairage du Chemin de Saint-Amadou,
- Peintures routières,
- Réalisation de Caches containers supplémentaires,
- Mise en place d'une clôture au stade,
- Entretien et curage des fossés à Varagnes,
- Fabrication et pose d'une rambarde de protection sur la Voie Sainte,
- Fabrication et pose d'une barrière métallique sur une partie du mur de l'école pour le mettre à hauteur réglementaire,
- Fermeture du Foirail avec la pose de poteaux et lisse en bois, un embellissement par des plantations est prévu,
- Vidange et pompage du lac de Mayrinhac le Francal, enlèvement de la boue déposée au fond du bassin. Une partie de la clôture a été remplacée.



Pour réaliser tous ces travaux le coût des fournitures diverses s'est élevé à 9.600,00 € TTC.

Nous félicitons les agents de l'équipe technique pour tout le bon travail réalisé, rendu parfois difficile du fait des moyens dont nous disposons. Aussi merci pour la qualité de votre travail et pour votre engagement au service de la Commune.

Bernard Boudet.

Lutte contre les Frelons asiatiques



Mr Laval Robert, Chargé Environnement à la Délégation Territoriale de Gourdon nous rappelle l'importance de continuer la lutte au quotidien. Il est nécessaire de mettre en place des pièges dès le début mars 2013. C'est le moment le plus efficace car les reines sortent de leur abri hivernal à la recherche de nourriture encore peu abondante. Le résultat pour 2012 est encourageant car il est constaté une diminution significative du nombre de nids. Ces bons résultats sont la conséquence des actions menées par les apiculteurs et par tous les particuliers.



Au fond d'une bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Plan Local d'Urbanisme de Rocamadour

Un projet de modification de l'aménagement du hameau de 'La Mude' est en cours, ainsi que deux projets de révision simplifiée qui concerne le 'Camping Branche' et la 'Résidence des Alix' (située au Pech de Gourbière). L'enquête publique sera terminée le 18 janvier 2013.

En ce qui concerne la révision globale du P.L.U. nous attendons l'évaluation des Services de l'État et du SYMAGE avant de poursuivre.

Alain Salgues.

Panneaux Photovoltaïques

Avant toute pose de panneaux photovoltaïques, il est **impératif** de déposer une **demande préalable de travaux** en Mairie. Cette démarche est obligatoire.

Les services de la Direction Départementale des Territoires ont déjà dressé des procès verbaux dans certaines communes du Département.

Alain Salgues.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Rocamadour-Lacave

En 2012, il a été décidé d'engager des travaux d'alimentation en eau potable, renouvellement et renforcement de la canalisation des secteurs « Causse de Cave » et « Les Boulangers » sur la commune de Lacave et du secteur « les Campagnes », sur la commune de Rocamadour.

Conformément à la législation en vigueur, la marché a été attribué à l'Entreprise Capraro pour un montant HT de 173.015 € avec un délai d'exécution de 4 mois.

Ces travaux seront réalisés début 2013, les autorisations de passage sur les parcelles concernées sont en cours d'établissement. Des travaux de renforcement sur les secteurs de Marcayou, Lafage et Lagardelle sont à l'étude pour 2013.

Conformément à la loi LEMA du 30 décembre 2006 (article 57) et la circulaire d'application du 4 juillet 2008 qui prévoit le plafonnement de la part fixe par rapport au prix du m³ et implique 40% sur le prix de l'abonnement et 60% sur la vente d'eau pour un abonné qui consomme 120 m³, le conseil Syndical a décidé d'uniformiser, le prix des abonnements (compteurs principal et secondaire) et de fixer le prix de l'eau pour 2013 ainsi qu'il suit :

Abonnement compteur principal et secondaire : 96,00 € - Prix du m³ consommé : 1,20 €/ m³.

Le secrétariat du SIAEP Rocamadour-Lacave est désormais ouvert à la Mairie de Rocamadour, les Mardis et Mercredis.

Ernest Entemeyer.

Nouveaux Arrivants

Comme chaque année, nous sommes très heureux d'accueillir de nouvelles familles sur notre commune. Nous souhaitons à toutes ces personnes la bienvenue.

Monsieur FONDRONNIER Florian, sa compagne Madame FAFIN Emmanuelle et leurs enfants ;

Madame & Monsieur BIGOT Malika et Dominique et leurs enfants ;

Madame SCHIAVO Nathalie et son fils DEMORY Willy ;

Madame BESSOU Bernadette ;

Monsieur SERAFIN Pierre et Mademoiselle LANDOIS Violaine ;

Madame & Monsieur HANDTSCHOEWERCKER Cyrille.

Si toutefois nous avons oublié une personne dans cette liste, veuillez contacter la mairie afin de vous faire connaître.

Élisabeth Gallois.

Sonorisation du Site

La mauvaise qualité de la sonorisation du Site, devenu inaudible, a amené la Municipalité à étudier une réfection globale de celle-ci.

Le projet a été confié à la Société LEVEQUE, il comprenait la sonorisation des espaces suivants : Parking de la Vallée, Vallée et Coustalou, Cité, Sanctuaires, Chemin de Croix, Château, Corniche et l'Hospitalet.

La sonorisation peut maintenant être traitée en fonction des zones d'intérêts :

- Appel général concernant plus particulièrement la sécurité ou les urgences,
- Appel différencié indépendant pour par exemple : une procession, une musique d'ambiance par quartier, etc ...

Les zones sont les suivantes :

- Parvis et Grand Escalier dans sa partie haute,
- Cité et Chemin de Ronde,
- Haut de la Cité, Chemin de Croix et Esplanade Michelet,
- Grand Escalier,
- Corniche, Cité et Parking vallée,
- Parking du Château,
- Hospitalet.

Le poste général se trouve à l'intérieur de la Basilique Saint-Sauveur, il y a deux centrales de commandement, l'une à la Mairie, dont les commandes sont les suivantes:

- N 1 : Appel Général - Micro.
- N 2 : Cité haute, Cité basse et Grand Escalier - Micro.
- N 3 : Parvis, Chemin de Croix et Esplanade Michelet - Micro.
- N 4 : tous les Parkings.
- N 5 : Musique sur Toutes les Zones sauf Parvis.
- N 6 : Musique dans Cité et Grand Escalier.
- N 7 : Musique dans Cité, Grand Escalier, Chemin de Croix et Esplanade Michelet.
- N 8 : Hospitalet et Vallée vers Cabouy.

L'autre se trouve dans la Sacristie, les commandes y sont spécifiques au 'Pèlerinage'.

Le montant total de cet investissement est de 32.804,58 € TTC, 40% sont à la charge de la Commune, les 60% restant ont été financés par le Syndicat Mixte Grand Site de Rocamadour.

Une vérification des réglages aura lieu deux fois par an et un contrat d'entretien doit nous être proposé par la société LEVEQUE, sachant que le matériel est garanti 2 ans.

Cette sonorisation assure une couverture plus complète du Site et la qualité du son est meilleure.

Martial Menot.

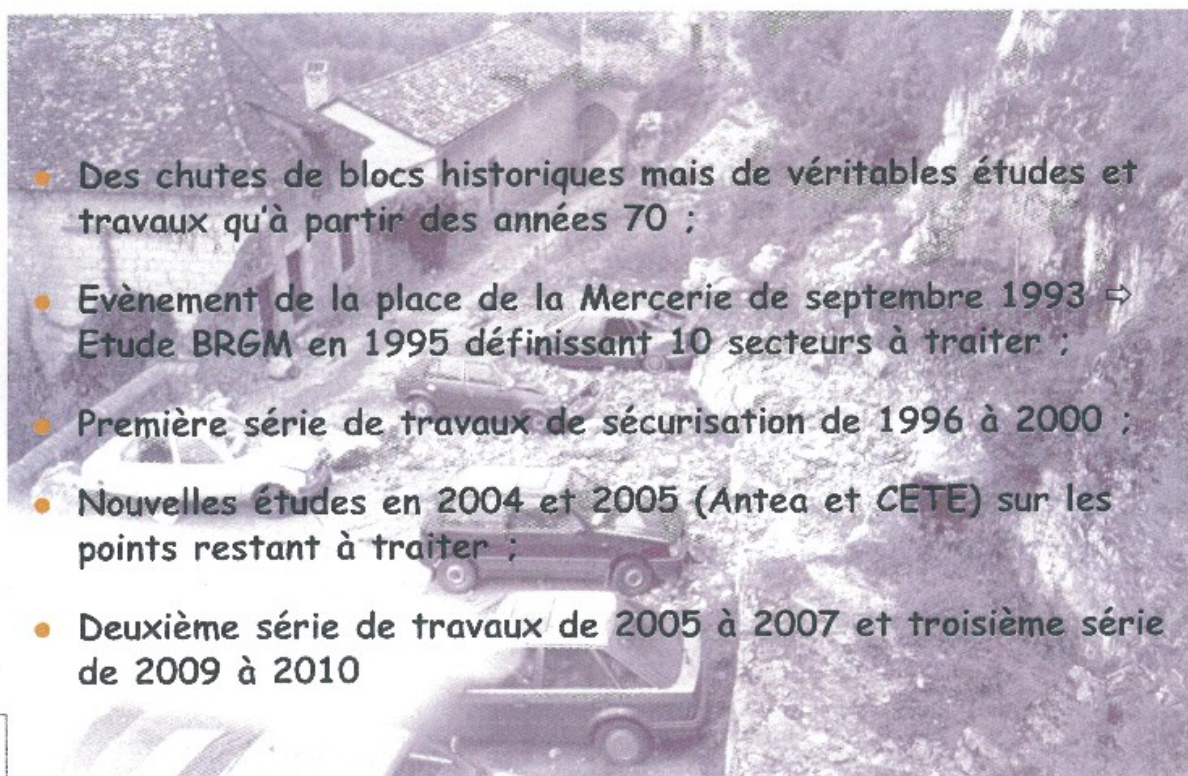
Plan de Prévention des Risques de Rocamadour (P.P.R.)

Le Plan de Prévention des risques a été prescrit en 2007 lors de la seconde tranche de travaux de sécurisation de la falaise et concernait l'aléa « chute de blocs rocheux ».

En 2009, le P.P.R. a intégré le risque 'inondation et mouvements de terrain' faisant suite à diverses catastrophes dans notre pays.

L'objectif d'un PPR concerne précisément la protection des biens et des personnes.

1- Le Contexte général de Rocamadour: une cité historique exposée à des chutes de blocs



- Des chutes de blocs historiques mais de véritables études et travaux qu'à partir des années 70 ;
- Evènement de la place de la Mercerie de septembre 1993 ⇒ Etude BRGM en 1995 définissant 10 secteurs à traiter ;
- Première série de travaux de sécurisation de 1996 à 2000 ;
- Nouvelles études en 2004 et 2005 (Antea et CETE) sur les points restant à traiter ;
- Deuxième série de travaux de 2005 à 2007 et troisième série de 2009 à 2010

Plan de Prévention des Risques de Rocamadour (P.P.R.)

suite

- Les grands principes de la politique de prévention des risques

- Interdire les constructions nouvelles dans les zones les plus exposées
- Ne pas augmenter la vulnérabilité des zones déjà urbanisées
- Interdire les aménagements ou constructions qui pourraient aggraver le risque ou en créer de nouveaux sur les secteurs voisins
- Protéger efficacement l'existant et uniquement l'existant



**Opposabilité
immédiate**
si l'urgence le justifie

- Publicité
- Affichage en mairie
- Mise à disposition du public

**REUNIONS**

- 05/02/2007 Information générale
- 07/07/2008 Présentation des aléas Mdt
- 29/09/2008 Présentation du projet de PPR
- 20/04/2009 Présentation Analyse enjeux/risques 8 projets
- 01/06/2010 Présentation du projet PPR – Zone rouge hachurée – Nouveaux enjeux mis en avant
- 12/03/2012 Présentation des résultats des études compl

C O N C E R T A T I O N



Plan de Prévention des Risques de Rocamadour (P.P.R.)**suite**

Suite à la réunion entre les élus, notre conseiller M. Christophe Prunet, Directeur du SYMAGE, et les services de l'état en date du 1^{er} juin 2010, nous avons convenu de faire des études complémentaires sur certaines zones où le P.P.R. pouvait avoir des incidences importantes pour les futurs projets de la commune.

En Mars 2012, la Direction Départementale des Territoires nous a fait part de ses avancées sur les points que nous avons déterminés en commun et de notre côté, nous leur avons fourni les études complémentaires que nous avons demandées à la société Hydrogéotechnique.

Le résultat de ce travail mené de pair entre la commune et les services de l'État a permis :

- De réduire la zone d'inconstructibilité le long de la falaise.
- La construction d'un préau à l'école.
- La possibilité d'aménagements n'aggravant pas la vulnérabilité sur la partie gauche de la rue de la cité moyennant des études complémentaires.
- La reconstruction d'un bâtiment à la place du Mille club.

Une réunion publique d'information sur le travail réalisé s'est déroulée le 10 novembre 2012 au Mille club, en présence des services de l'État, représentés par M. Cousteil et Mme Tripart de la Direction Départementale des Territoires de Cahors.

Courant 2013 une enquête publique sera organisée par la Préfecture afin de recueillir les remarques des particuliers et par la suite aboutir à la validation du P.P.R.

Cathy Delpech.

École de l'Hospitalet - Construction du Préau



Concernant l'école, peu de changement cette année quant à la fréquentation, à savoir un effectif de 46 élèves répartis dans les deux classes comme suit :

Classe de Mme Foulon :	• CM 1 = 5
	• CM 2 = 18
Classe de Melle Bonnafoucie :	• CE 2 = 10
	• CE 1 = 13

Les deux services de cantine sont maintenus pour le confort des enfants mais aussi pour celui du personnel encadrant.

L'aide aux devoirs assurée bénévolement par M. Navarro est toujours très appréciée par les parents ainsi que les élèves.

Après 26 années passées au sein de notre école, Mme Marguerite Durand prend sa retraite au 1^{er} janvier 2013. Nous tenons à remercier Marguerite au nom de la commission école, pour son professionnalisme, sa gentillesse et sa disponibilité tout au long de ces années et pour toutes les attentions portées à nos enfants.

Elle sera remplacée par Mme Sandrine Druart, pour le poste 'garderie/service cantine', qui fait déjà partie du personnel de école depuis 2011.

Mme Laure Perrot assurera la mission 'ménage/service cantine', en complément du poste 'ménage mairie/salles communales' qu'elle occupe aujourd'hui.

La construction tant attendue du préau de l'école a enfin vu le jour en novembre 2012 pour un coût de 25.262,77 € TTC. Ce joli préau d'une surface de 46 m², construit en ossature métallique, habillé d'un bardage en bois dispose d'un éclairage. Il s'intègre parfaitement bien au paysage et procure un grand confort à nos élèves.



La Commission École.

Arbre de Noël de la Commune



Cette année, l'atelier de Noël, encadré par l'Association « Récréaroc » en partenariat avec la mairie, s'est déroulé le samedi 8 décembre au Mille club. Petits et grands se sont affairés à réaliser de nouvelles créations et décorations de Noël toujours aussi belles. Une partie de ces créations a permis la décoration de la salle pour accueillir le spectacle de Noël. Bonne ambiance et convivialité ont été les maîtres mots de cette journée.

Nous remercions Mme Christine Navarro, présidente de « Récréaroc » ainsi que toutes les personnes qui l'entouraient.

Le spectacle de Noël du 15 décembre 2012 était présenté par « Bricolo, école du cirque ». Ce magnifique spectacle de marionnettes avec la participation des enfants a émerveillé l'ensemble de la salle. L'arrivée tant attendue du Père Noël pour la distribution des cadeaux a ravi nos petits et grands. Un gouter coloré a clôturé cette belle après-midi.

La Commission École.

VTT Brive-Rocamadour 18/03/12



Journée Civique - 7/04/12



Transhumance 17/04/12
(Nelly Blaya)



Fête des Fromages 28/05/12



Raid Free Handi'es Trophy
31/05/12

Rassemblement VW - juin 2012



Les Coudercs de Blanat - Vide Grenier 08/07/12



Jazz dans la Vallée



Cirque Albaron - 23/07/12



Cahors Blues Festival 11/07/12



Groupe TamTam - 16/07/12



Musiques du Quercy



Carnaval - Récréaroc



MOIS	DATE	HEURE	LIEU	FETE
JANVIER	6	après-midi	Mayrinhac le Francal	Galettes des Rois + Randonnée
	12	14h00	I.T.E. Pech de Gourbière	Réunion Rucher Les maladies des abeilles
	17	après-midi	Mille Club	Galette des Rois
	19		Mille Club	Vœux à la population
	27	14h30	Mille Club	Loto du Pech de Gourbière
FEVRIER	3	14h00	Mayrinhac le Francal	Jeux
	13	14h00	Mille Club	Assemblée générale
	16	matin	Mayrinhac le Francal	Randonnée de la Saint Valentin
	9 ou 16	20h30	Mayrinhac le Francal	Concours de belote
	23	14h00	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Révision du matériel + CA
MARS	3	journée	La Vitarelle	Stockfish
	3	journée	Mille Club	Atelier Carnaval
	13	14h00	Mille Club	Séance cinéma
	16		Mille Club	AG Préhistoire du Sud Ouest
	17	14h00	Mille Club	Défilé Carnaval
		soirée	Mille Club	Assemblée générale
	23	14h00	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Visite de printemps
	24	journée	Rocamadour	17° randonnée VTT Brive Rocamadour
	25		Basilique	Inauguration travaux Chapelle Notre Dame
AVRIL			Basilique	Ouverture du Jubilé 2013
		journée	Rocamadour	Journée civique
		journée	Rocamadour	Randonnée des Produits du Terroir
	7	soirée	Mille Club	Repas spectacle
	16	matin	Pré de Pâques	Transhumance 2013 Rocamadour-Luzech
	20	journée	Dordogne	Spectacle + repas
	20	14h00	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Renforcement des colonies
	27	14h-17h	Mille Club	Assemblée générale
MAI	4	14h00	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Création d'essaims
	5	journée	Mille Club	Atelier printemps
	18	14h00	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Division en éventail
	19	journée	Belveyre/Mille Club	Fête des Fromages
	25	journée	Belveyre	Tournoi de Rugby
JUIN	8	09h30	ITE Pech de Gourbière	Rucher Ecole Contrôle des nouvelles colonies
	8	19h30	Mayrinhac le Francal	Feu de la St Jean
	12	journée	Mayrinhac le Francal	Pique-nique
			Rocamadour	Randonnées interclubs
	16	journée	Le Garroustie	Brocante de la Fête des Pères
	21		Rocamadour	Fête de la Musique
	22	journée	Alvignac	Kermesse du R.P.I.
JUILLET		journée	Alvignac	Kermesse de l'Ecole Notre Dame
	1er au 5		Château / Cité	Pélé VTT (départ + arrivée)
	14	journée	Blanat	8ème Vide grenier - Marché gourmand
			Place Salmon	Bal
	20 au 27		Basilique	Festival Musiques Grégoriennes
AOÛT	27	09h30	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Récolte
			Blanat	Repas champêtre (réservé aux habitants)
	8	15h00	Parc de l'Office de Tourisme	Fête du Vin et des produits de Rocamadour
	entre 8et18	soirées	Cité	Les Nocturnes de Rocamadour
	13,14,15		Rocamadour	Jubilé 2013
	18 au 25		Sanctuaires	Festival Cantica Sacra
SEPTEMBRE	24	14h00	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher Fonte des cires
	1	journée	Rocamadour	Festival Randonnées (pédestre, équestre, attelage, VTT)
	7	14h-21h	Mille Club	Retour Pélé VTT
	7,8,9		Puy du Fou	3 jours au Puy du Fou
	7 au 15		Sanctuaires	Semaine mariale
	11	journée	Cité	Salon du Livre des écrivains régionaux
	28-29		Vallée et Hospitalet	28èmes Montgolfiades
OCTOBRE	29	journée	Hospitalet	Brocante des Montgolfiades
	13	journée	Mille Club	Atelier
				Spectacle au Café Théâtre Côté Rocher
				Conférence Europe
	19-20		Hôtel Restaurant Le Château	Colloque Vierges Noires
		20h30	Mayrinhac le Francal	Soirée châtaignes
NOVEMBRE	26	09h30	ITE Pech de Gourbière	Réunion Rucher AG+CA
	9 au 11		Basilique	Inauguration du nouvel orgue
	11	12h30	Mille Club	Repas avec les Anciens Combattants
DECEMBRE	7	20h00	Mayrinhac le Francal	Banquet des Chasseurs
			Hospitalet	Marché de Noël
	7		Mille Club	Atelier du Père Noël
	14		Mille Club	Arbre de Noël de la Commune
	14	journée	Mayrinhac le Francal	Fabrication des décorations de Noël
			Mille Club	Repas de Noël

Pour tout renseignement complémentaire,

ORGANISATEUR	RESPONSABLE
ASSCA Rocarando	Gérard MOUGIN (06.43.43.20.11)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
Mairie	05.65.33.63.26
Amicale du Pech de Gourbière	M. LARRAMENDY (05.65.33.62.74)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
ASSCA Rocarando	Gérard MOUGIN (06.43.43.20.11)
Assoc. de Chasse de Mayrinhac	Georges BLANC (05.65.33.65.60)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
ASSCA	Claude MIRAMOND
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
Club Vélocio Gaillard	
Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour	05.65.33.63.26
Pèlerinage	05.65.14.10.59
ASSCA Rocarando	Gérard MOUGIN (06.43.43.20.11)
ASSCA Rocarando	Gérard MOUGIN (06.43.43.20.11)
APE	Emmanuelle FAFIN
Conseil Général	
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
JEMCA	Nadège DESTOMBES (06.71.59.56.42)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
A.S.S.C.A. / Mairie	Flore VAILLANDET (05.65.14.05.38)
ASSCA Rugby Roc	Joël PINTO
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
Vivre au Village	Martine ARTHUS (06.16.29.36.88)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
ASSCA Rocarando	Gérard MOUGIN (06.43.43.20.11)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
ASSCA Musique	Roger ABAD (06.32.91.14.92)
APE	Emmanuelle FAFIN
Ecole Notre Dame	
JEMCA	Nadège DESTOMBES (06.71.59.56.42)
Les Coudercs de Blanat	Eric MASMAYOUX (05.65.33.74.36)
Mairie / ASSCA	05.65.33.63.26
Cantica Sacra	Christopher GIBERT (05.65.33.46.22)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
Les Coudercs de Blanat	Eric MASMAYOUX (05.65.33.74.36)
Assoc. Préfiguration du Vignoble de Rocamadour	Alain ARCOUTEL (05.65.33.68.65)
Mairie	05.65.33.63.26
Pèlerinage	05.65.14.10.59
Cantica Sacra	Jean BRESSAC (06.74.26.33.31)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
ASSCA Rocarando	Gérard MOUGIN (06.43.43.20.11)
JEMCA	Nadège DESTOMBES (06.71.59.56.42)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
Pèlerinage	05.65.14.10.59
ASSCA Roca-Livre	Monique DESPREZ-JAMIN (06.30.73.48.40)
Rocamadour Aérostat	Jean-Pierre SALGUES (05.65.33.63.55)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
Amis de Rocamadour	
Amis de Rocamadour	
Vivre au Village	Martine ARTHUS (06.16.29.36.88)
Rucher Ecole	Jean-Paul PICCO (05.65.37.61.12)
Cantica Sacra	Jean BRESSAC (06.74.26.33.31)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)
Assoc. de Chasse de Mayrinhac	Georges BLANC (05.65.33.65.60)
ASSCA Récéaroc	Christine NAVARRO (06.78.71.83.41)
Mairie	05.65.33.63.26
Mairie	05.65.33.63.26
Vivre au Village	Martine ARTHUS (06.16.29.36.88)
Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE (05.65.33.72.20)

merci de vous adresser aux responsables référents des associations



Le Chantibuleur Août 2012

Les Montgolfiades



La Belle Bleue - 21/08/12



Rucher École

Rocarando - Rocamadour - Sirogne



Marché de Noël - 01/12/12



Arbre de Noël 14/12/12



Vivre au Village

Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite - Échéance 2015

Ce dossier très lourd d'un point de vue technique et financier tant pour les particuliers que pour la municipalité est au cœur de nos préoccupations.

J'ai évoqué à plusieurs reprises la méthodologie à adopter (elle reste la même pour tous les Établissements Recevant du Public (E. R. P.) qu'ils soient publics ou privés : diagnostic / étude (si possible établie par un maître d'œuvre) / passage en commission / travaux.

Pour notre commune (le Syndicat Mixte Grand Site se chargeant des bâtiments qui lui sont transférés) le diagnostic établi en 2011 par la Communauté des Communes fait apparaître un engagement financier global de l'ordre de 545 000 € pour les 'E.R.P.' et 900 000 € pour la voirie (ce sujet n'est pas opposable pour 2015 au regard de la loi mais doit être intégré en cas de travaux et ne peut donc être occulté).

Au regard de cette première approche (indispensable pour un premier état des lieux) nous avons fait appel aux services de la Direction Départementale des Territoires pour affiner et préciser notre démarche et nos réflexions avant de faire un appel à candidature de Maîtrise d'œuvre.

Nous avons établi une liste hiérarchisant les bâtiments communaux dans un souci de priorité : Mairie - Garderie - École - Salle du Mille Club - Salle communale de Mayrinhac le Francal - Place Salmon, WC Publics - Place Bernard de Ventadour, WC Publics - Maissonnette de l'Hospitalet - Église et cimetières de Mayrinhac le Francal - Four à pain Blanat - Maison St Louis - Vestiaires du stade - Gariotte, WC Publics - Maison de La Pommette - Bâtiment de l'Ancienne Poste.

Cet ordre de priorité un peu empirique peut être modifié dans le schéma d'intervention.

Il semble évident qu'avant de lancer des procédures nous devons réfléchir au devenir des bâtiments, par exemple si la Mairie doit être déplacée ou le Mille Club aménagé.

Le bâtiment école peut être traité à part car nous déposons un dossier de demande de subvention, dans le cadre de la DETR 2013, incluant le changement des ouvrants.

Les services de la Direction Départementale des Territoires doivent nous communiquer sans tarder leurs conclusions afin d'établir un cahier des charges pour l'appel d'offre à maîtrise d'œuvre.

Partant de là nous présenterons les dossiers en commission d'accessibilité en espérant, compte tenu des contraintes amadoriennes, obtenir des dérogations.

Ne perdons pas de vue que nous serons malgré tout contraints à des travaux importants.

Luc Delnaud.

Salles Communales

La salle communale du Mille Club et la salle de Mayrinhac-le-Francal sont mises à la disposition des diverses associations et de l'école de la Commune. En dehors de ces périodes, elles sont ouvertes à la location pour les particuliers. En 2012 les diverses locations ont représenté en recettes :

Pour le Mille Club :	750,00 €	pour un <i>Total des dépenses de</i>	5.063,98 €
		Réparti en : Frais divers de fonctionnement :	3.344,71 €
		Remplacement du Chauffage :	769,27 €
		Coût de l'agent d'entretien :	950,00 €
Pour Mayrinhac le Francal :	455,00 €	pour un <i>Total des dépenses :</i>	2.225,74 €
		Réparti en : Frais de Fonctionnement :	1.795,74 €
		Coût de l'agent d'entretien :	430,00 €

Martine Greze.

Centre Communal d'Action Sociale - (C.C.A.S.)

Le C.C.A.S. dans sa mission de prévention et de développement social traite différentes activités ou missions vers les populations âgées, handicapées et lutte contre toutes formes d'exclusions.

Il est présidé de plein droit par le Maire de la Commune. Son Conseil d'Administration est constitué d'élus, désignés par le Conseil Municipal, de personnes qualifiées dans le secteur de l'aide sociale, nommées par Le Maire, représentant les associations familiales, les associations de personnes handicapées, les associations de retraités et les associations luttant contre l'exclusion.

Le bureau du C.C.A.S. de la commune est composé ainsi :

Collège Élus: Mmes Brigitte Gibert, Martine Grèze, Élisabeth Gallois.
Mrs Pascal Jallet, François Larramendy.

Collège Association des Personnes Handicapées : M. Denis Meynen.

Collège Association des Personnes Retraitées : Mme Claude Leclère, M. Georges Boudet.

Collège Union Départementale des Associations Familiales du Lot : Mme Danièle Branche.

Les recettes sont générées par la location de la Maison Saint-Louis (la Commune y héberge le Poste de Gendarmerie saisonnier), d'un terrain (pré de la Magnague) et le reversement de $\frac{1}{3}$ des ventes des concessions de cimetière.

Le mardi 25 septembre 2012, le C.C.A.S. a organisé, en collaboration avec l'ESAT du Pech de Gourbière, une journée de 'Prévention routière' qui a connu un franc succès. Sur le site de l'ESAT, un groupe d'une cinquantaine de personnes a participé à cette manifestation en partenariat et animée par Groupama d'Oc, la Préfecture du Lot et la Mutualité Française. L'Auto-école Occitane de Cahors et la Protection Civile sont également intervenues au cours de la journée. La matinée fut studieuse, avec des révisions du Code de la Route et des conseil sur le bon usage du Constat amiable. Après une pause-déjeuner bien méritée, l'après-midi a été plus ludique autour de deux simulateurs de conduite, de l'atelier de contrôle de l'acuité visuelle et de l'atelier 'lunettes déformantes' pour appréhender les effets de l'alcool et de certains médicaments.

Le traditionnel Repas des aînés, du fait du calendrier complet au mois de décembre, est reporté au mercredi 9 janvier 2013. Il aura lieu au Pech de Gourbière et sera animé par Sébastien Laussier.

Lors de la réunion du 5 novembre 2012, il a été décidé d'accorder, sous conditions de ressources, une *aide pour les voyages scolaires* :

- Les aides seront versées directement aux familles, et ne transiteront pas par les Établissements scolaires.
- Il sera sollicité auprès des familles demandeuses de l'aide l'avis d'imposition de l'année N -2, afin d'étudier leur éligibilité et vérifier leur domiciliation.

Faisant suite à la demande de personnes ayant des difficultés pour effectuer des déplacements, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. réfléchissent aux modalités de mise en place d'un 'Service de Transports à la demande'.

Martine Grèze.

Vierges Noires et leurs pèlerinages dans le monde chrétien méridional



Comme vous le savez, l'année 2013 sera marquée, à Rocamadour par le 'Jubilé 2013 Notre Dame de Rocamadour', honorant les 100 ans de la Basilique Saint-Sauveur et près d'un millénaire de pèlerinage à Rocamadour. Beaucoup de cérémonies, de rassemblements à caractère culturel seront proposés par la paroisse et le diocèse.

Un petit groupe de personnes appartenant à diverses associations (Amis de Rocamadour, Rocamino, Racines) ont souhaité contribuer à leur manière à cet événement en proposant un colloque ayant pour thème « Vierges Noires et leurs pèlerinages dans le monde chrétien méridional ».

Notre seule volonté ne suffit pas à une telle réalisation. Afin de prendre la mesure d'un tel événement et de nous aider à sa réalisation, nous nous sommes rapprochés du Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Dordogne. L'aspect historique et culturel de ce colloque nécessite la participation d'historiens et de spécialistes du médiéval. Leur recrutement sera assuré par Madame Sophie Cassagnes Brouquet, professeur à l'Université de Toulouse le Mirail et auteure de « Vierges Noires, regard et fascination ». Nous espérons également la participation de théologiens.

Nous avons choisi le week-end du 19 et 20 octobre 2013 pour cet événement où une quinzaine d'intervenants devraient participer.

Porté par l'Association « les Amis de Rocamadour », ce projet a reçu l'approbation du Conseil Municipal qui y participera à sa juste mesure.

Toutes les personnes désireuses d'y contribuer peuvent nous contacter en laissant un message à la mairie.

D'avance grand merci à toutes et tous.

Jean-Luc Mejezaze.

Illuminations de Noël



Toujours un peu plus de couleurs et de scintillements.

Cette année le bleu et le blanc, couleurs de Rocamadour, sont à l'honneur.

Tous les ans, la Commune investit dans des décors lumineux supplémentaires. En 2012 nous avons fait l'acquisition de 4 candélabres, de 9 guirlandes et de 6 frises pour un montant TTC de 2.967,67 €.



Élisabeth Gallois.

Chemins Roumieux

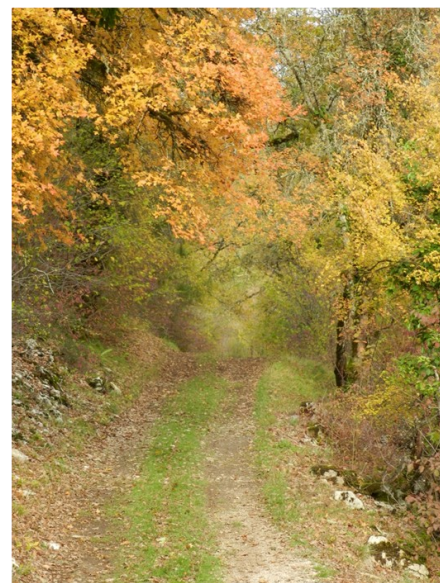
C'est ainsi que des historiens tels que Jacques Juillet, l'Abbé Edmond Albe ou encore Mgr Jean Rocacher évoquaient les chemins de pèlerins. Ce terme de 'chemin Roumieu' est, depuis une vingtaine d'années, remplacé par le terme 'Chemin de Saint-Jacques de Compostelle'. Je trouve cela réducteur pour tous ces pèlerinages qui ont existé ou qui existent toujours et ont aussi leurs chemins de pèlerinages. C'est, bien sûr, le cas de Rocamadour bien en place depuis le Moyen âge.

De nos jours, cinq axes principaux sont utilisés :

- Le premier d'entre eux vient de Conques en passant par Figeac. Dans la ville de Champollion, on prend le GR6 qui passe par Cardaillac, Lacapelle, l'Hôpital d'Issendolus, Gramat et enfin Rocamadour.
- Pour ceux qui viennent du sud, depuis Cahors, c'est le GR46. Labastide-Murat, Montfaucon, Couzou, sont les derniers villages traversés. A l'arrivée à Rocamadour, le pèlerin actuel ignore l'hôpital Saint-Jacques de Magès aujourd'hui disparu.
- Depuis l'Agenais; le chemin passant par la Monjoie, Salviac, Le Vigan, Calés, pour finir par la vallée de l'Ouyse et de l'Alzou laisse un souvenir inoubliable.
- En Limousin, deux axes sont possibles ; un part de Saint Léonard de Noblat pour rejoindre Brive avant de passer par l'hôpital Saint-Jean et Martel. Le deuxième quitte la voie du Vézelay à Bénévent l'abbaye pour rejoindre Tulle, Aubazine, Collonges, Martel et Montvalent. Cette dernière voie est actuellement la seule balisée en Limousin.
- La via Arverna qui vient de Clermont. Elle entre dans le Lot par Larroquebrou, Saint-Céré, Carennac, passe par les Fieux, Alvignac (Salgues), pour venir à Rocamadour. Elle va pouvoir bénéficier du balisage de la boucle 'Padirac/Rocamadour' que le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy doit installer en début d'année et pour laquelle la Communauté de communes du Pays de Padirac a particulièrement travaillé avec nous.

Des projets seront aussi à l'épreuve cet été à l'occasion du Jubilé et plus particulièrement de la convergence pédestre. Parmi ceux là « Le Chemin des Moines » qui partant de Conques pourrait passer par Maurs, Quézac, Latronquière, Leyme et Padirac..., mais avec la concurrence d'autres projets..., ceci est une autre histoire.

Jean-Luc Mejeaze.



AXA offre un cinémomètre à la Commune de Rocamadour



En partenariat avec la ville, AXA Prévention a installé, le 17 septembre 2012, à l'entrée du site (bas de la Voie Sainte) sur la RD 32, ce nouvel outil de prévention. Ce radar non répressif indique aux automobilistes la vitesse immédiate de leur véhicule. Ce matériel s'intègre parfaitement au mobilier urbain tout en remplissant son rôle de sensibilisation.



Pays d'art et d'histoire

Le label Pays d'art et d'histoire pour valoriser notre extraordinaire héritage historique.

Dans un précédent bulletin municipal de « Février 2010 », je vous ai présenté les tenants et aboutissants de l'UNESCO à Rocamadour.

Reconnaissance parmi les reconnaissances, L'UNESCO nous valorise comme Site d'exception, sur le cheminement de Saint Jacques.

Nous sommes désormais en 2013 !

Utilisons-nous suffisamment l'aura de l'UNESCO pour captiver nos visiteurs ?

Savons-nous bien marquer notre singularité pour se distinguer de l'offre concurrente ?

Sommes-nous toujours justes dans l'évocation de notre magnifique histoire ?

Cet exercice semble abordable au premier abord lorsque l'on dispose d'un tel héritage historique, mais il ne l'est pas dans les faits. Cela suppose un très haut niveau d'exigence initial, un engagement sans faille au quotidien et un effort porté par tous de façon homogène. Cette crédibilité passe par une vision d'ensemble, étendue à une cohérence de territoire pour bien « contextualiser » Rocamadour.

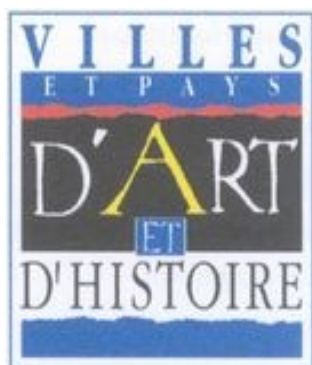
Car Rocamadour est bien au cœur d'un territoire, nos décisions politiques poussent ces logiques d'interdépendances, d'écosystèmes, et d'équilibre.

C'est ici que réside un formidable levier pour projeter Rocamadour au niveau de l'excellence du prestigieux classement UNESCO, pour confirmer notre démarche Grands Sites de France, pour valoriser notre appartenance aux Grands sites de Midi Pyrénées...

Le **Pays de la Vallée de la Dordogne** nous fait bénéficier du label '**Pays d'art et d'histoire**'. Comme nous le voyons d'ores et déjà sur le terrain, à travers des animations, des visites techniquement très abouties, des éditions (appréciez le dernier dépliant sur Rocamadour...), le rôle de notre label '**Pays d'art et d'histoire**' est clé pour nous aider à atteindre nos objectifs de valorisation du patrimoine exceptionnel Amadourien. Il est une réponse à nos visiteurs les plus exigeants, à nos prescripteurs. Il est favorable à l'allongement des séjours, en présentant Rocamadour en profondeur et travaille en parfaite harmonie avec les acteurs locaux.

1/ L'origine des Pays d'Art et d'Histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture, concrétisée par l'attribution du label "**Ville ou Pays d'art et d'histoire**".



Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le terme de « *patrimoine* » doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants.

Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.

Pays d'art et d'histoire**suite**

Cette démarche volontaire se traduit par la signature d'une convention « Ville d'art et d'histoire » ou « Pays d'art et d'histoire », élaborée dans une concertation étroite entre le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles et Direction Générale des Patrimoines) et les Collectivités Territoriales. Elle définit des objectifs précis et comporte un volet financier.

A / Une politique nationale

Le Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire, créé en 1995, contribue à l'orientation générale de la politique du réseau et émet un avis sur les candidatures au label ainsi que sur les retraits consécutifs au non-respect de la convention.

B/ Inscription du projet 'Ville ou Pays d'art et d'histoire' au sein de la politique publique locale, c'est le cas de Rocamadour :

Ce projet repose sur un dispositif transversal à l'action du territoire pour mieux accompagner les décideurs et les agents publics, mais aussi l'ensemble des acteurs locaux qui participent à la valorisation du patrimoine et à l'élaboration du cadre de vie. La politique des 'Villes et Pays d'art et d'histoire' concerne en effet de nombreux domaines de compétences comme l'action culturelle, l'action éducative, l'habitat, l'urbanisme et les services techniques, le développement durable, le tourisme, etc. Aussi les objectifs de la convention inscrivent-ils le projet « art et histoire » dans un projet global de territoire.

C/ La sensibilisation des publics à l'architecture, au patrimoine et au paysage

La volonté de sensibiliser les habitants à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage doit les conduire à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie. La qualité architecturale et paysagère est un enjeu de société et doit pouvoir être largement débattu localement. Cette appropriation des habitants, témoignage de maturité de la démocratie locale, sera encouragée.

2 / Les objectifs de la convention:**A/ Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité**

Considérant que les habitants sont les premiers ambassadeurs de leur ville ou pays, des visites et conférences à thème sont programmées à leur attention en fonction de la spécificité et de l'actualité du patrimoine, de l'urbanisme et de l'architecture. Des actions spécifiques pour la population sont mises en place pour créer un sentiment d'appartenance à une communauté, pour l'inciter à préserver le patrimoine et à mieux comprendre les enjeux du développement urbain et paysager. Certaines formes de sensibilisation sont privilégiées à l'intention des personnels des services d'urbanisme, d'accueil des offices de tourisme et des mairies, hôteliers, restaurateurs et propriétaires de gîtes...

B/ Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme

Les services éducatifs de l'architecture et du patrimoine sont une priorité des conventions. Ils sont coordonnés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et fonctionnent toute l'année dans un lieu spécifique. Ces ateliers accueillent les élèves de la maternelle à la terminale, en temps scolaire ou pendant les vacances. Les activités pédagogiques que l'animateur de l'Architecture et du Patrimoine met en place, s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre le Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale. Elles ont pour thème l'architecture, le patrimoine, la ville et le paysage. Elles s'inscrivent en priorité dans le cadre des dispositifs partenariaux de ces deux ministères, ainsi que dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts.

Pays d'art et d'histoire

suite

C/ Présenter la ville ou le pays dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

Outre la mise en place des visites-découvertes, la convention préconise la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), outil de référence présentant de manière didactique l'architecture et le patrimoine de la ville ou du pays. L'exposition principale est un point d'accueil des visiteurs, de rencontre pour les habitants et un support pédagogique pour les jeunes.

3/ La convention encourage aussi la réalisation de documents d'information et de promotion dans le respect de la charte graphique identifiant le réseau sur le territoire national.

La mise en œuvre de ces actions nécessite la création d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine. A sa tête, un animateur de l'architecture et du patrimoine recruté par concours, travaille en relation avec des guides-conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et les structures culturelles et touristiques locales. Les actions sont conduites avec le concours d'intervenants multiples : Directions Régionales des Affaires Culturelles, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, Services des Archives Départementales et Municipales, Éducation nationale, Écoles d'architecture et Universités, Conservateurs des Musées, Offices du tourisme, autres lieux de diffusion de l'architecture... Une commission de coordination, présidée par le maire, les réunit régulièrement pour évaluer les actions menées et décider de celles à engager.

Le Ministère de la Culture et de la Communication apporte un soutien aux Collectivités locales. Celui-ci est à la fois spécifique au territoire concerné et commun à l'ensemble des 'Villes et Pays d'art et d'histoire'. Outre un accompagnement financier pendant les cinq premières années de la convention, il se traduit par des formations à l'intention des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides-conférenciers, un appui à la réalisation de documents d'information, d'expositions et d'outils pédagogiques.

Je nous encourage tous à soutenir l'exigence, l'engagement, et la passion du partage de nos guides du 'Pays d'Art et d'Histoire'. Nous sommes ici « dans le cœur du réacteur ». Ici, le moins-disant n'a pas sa place face aux enjeux stratégiques de Rocamadour. Dans un marché culturel et touristique à l'offre pléthorique et organisée, notre label Pays d'Art et d'Histoire fait sens.

Au nom du Conseil municipal de Rocamadour, je remercie les élus qui ont su nous doter d'un si beau vecteur durable de développement culturel.

Les jeudis du patrimoine à Rocamadour



Dans le site grandiose du canyon de l'Alzou, découvrez la cité mariale et les sanctuaires qui la surplombent. Écoutez l'histoire de ce haut lieu de pèlerinage depuis le XII^e siècle...

Rendez-vous au parking du château, devant l'ascenseur incliné à l'Hospitalet de Rocamadour.
Tenue correcte exigée pour la visite des sanctuaires.



•	Jeudi 5 juillet à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 12 juillet à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 19 juillet à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 26 juillet à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 2 août à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 9 août à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 16 août à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 23 août à 10h30 et à 16h00
•	Jeudi 30 août à 10h30 et à 16h00

L'une des origines du rayonnement de Rocamadour fut la profusion de miracles, dont le récit, achevé en 1172, nous a été conservé grâce à un moine anonyme. Rejoignez un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire qui vous racontera *Les miracles de Notre-Dame de Rocamadour*.
Gratuit.

Jeudi 19 juillet à 21h00 lecture des miracles
Jeudi 16 août à 21h00 lecture des miracles

Je remercie particulièrement Anne Marie Pêcheur et Sandra Poignant de leur engagement sans faille, et les assure de mon soutien dans le combat culturel qu'elles mènent au quotidien.

Mathieu Pivaudran.
*Adjoint, commission Culture
& Patrimoine de Rocamadour.*

« source documentaire : 'Pays d'art et d'histoire', Anne Marie Pêcheur . »

Un Artiste à Rocamadour

Louis2VERDAL n'est plus à présenter mais nous avons tout à découvrir de lui.

Créateur entre-autre du 'Berger de Belveyre', il nous fait le privilège d'un carnet de dessins décalé sur Rocamadour où il a su allier humour, caricature et texte. L'artiste exprime dans son œuvre sa sensibilité et son amour pour notre territoire. C'est son 4^{ème} ouvrage et en avant première il nous permet par le biais d'une souscription de bénéficier de son œuvre au prix de 20,00 €.

La clôture de cette souscription est fixée au 31 mars 2013 et pour les connaisseurs il a déjà édité un carnet de dessins sur Saint-Céré.

Vous pouvez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de 'Louis de Verdal' à la mairie ou à son domicile en précisant bien :

- le nombre d'exemplaires,
- Souscription « Carnet de dessins de Rocamadour ».

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Pascal Jallet.

« Je suis sculpteur, dessinateur, peut-être et sûrement de passage. Je viens de réaliser un carnet de dessins sur le site de Rocamadour L'Hospitalet. C'est le 4^{ème} carnet que je réalise et édite.

Ce carnet se compose de 62 dessins et quelques propos en rapport avec le site.

Il est prévu pour sortir des presses fin mars 2013.

Monsieur le Maire, Monsieur Jallet à qui j'ai présenté les originaux m'encourage.

Il faut penser que ce carnet est un peu décalé, quelques clins d'œil, un regard un peu à côté, espérer que les regardeurs n'y verront pas des cartes postales, plutôt un regard jubilatoire.

Aussi une souscription est ouverte.

L'exemplaire pour souscription est de 20,00 €. Le prix hors souscription est de 25,00 €.

Format 24 x 30 à l'italienne, papier de qualité.

Cette souscription est à déposer soit à la Mairie de Rocamadour, soit à mon domicile :
Louis2verdal - 2, Avenue de Verdun - 46400 Saint-Céré.

Quelques mois de repérage, croquis, photos et mises en place à l'encre de chine à côté du poêle l'hiver. Une recherche qui se termine au bout de 62 dessins et ensuite le vide !

Je pourrais en faire encore.

À bientôt la prochaine édition.

Louis2verdal »



Tous ensemble pour Récréaroc !



Que d'émotions au cours de cette année 2012 pour petits et grands de Récréaroc !!

Le Cirque du Soleil au Zénith de Toulouse fut une parenthèse féerique ; fort de ce succès l'association a décidé de multiplier les manifestations, sources de revenus pour être en mesure de proposer des sorties de qualité qui feront l'unanimité.

Si le carnaval reste un rendez-vous incontournable, le bureau réfléchit à transporter les petits « déguisés » qui seront admirés du plus grand nombre...

Avec le recul, des animations s'imposent pour devenir pérennes.

L'après-midi « Jeux de Sociétés » entre enfants et adultes qui a eu lieu dans la salle de Mayrinhac le Francal restera un excellent souvenir. Même succès pour l'« Atelier Pierres /Terres », nul doute que les petits lotois se régalaient à travailler ces deux matériaux. Il fallait les voir aux Cabanes du Breuil, faisant fi de la pluie pour monter des Cazelles !!

L'accrobranche du 'Parcours aventure' a enchanté tous les enfants qui se sont dépassés dans l'effort allant même jusqu'à entraîner leurs parents.

Nous étions inquiets quant au fait de déplacer la Brocante de la Fête des Pères, les exposants et les visiteurs ont apprécié le site du Parking du Garroustié naturellement ombragé et sécurisé.

Également un beau succès pour le premier loto et la traditionnelle Brocante organisée le jour des Montgolfiades.

Le Marché de Noël en partenariat avec l'APE et l'Atelier créatif du Pech de Gourbière a accueilli quarante exposants.

Les intervenants bénévoles ont à nouveau offert leurs temps pour le bonheur de tous, au chaud grâce au soutien de l'Office de Tourisme qui avait mis le Cube à disposition.

Ces sorties ou ateliers seront programmés au calendrier 2013.



Récréaroc a six ans, presque l'âge de raison, les membres actifs du bureau sont totalement investis.

Je souhaite rappeler combien nous avons besoin de tous. Le soutien, l'aide ponctuelle si petite soit-elle est vitale pour que personne ne s'essouffle.

Notre Assemblée Générale est prévue le 11 janvier 2013. Un calendrier précis sera établi pour que chacun puisse s'organiser et donner un peu de son temps au cours des manifestations.

Notre projet d'un week-end au Puy du Fou est maintenant bouclé, preuve qu'un petit engagement mène à une belle réussite.

Notre Blog <http://recrearoc.space-blogs.com>,

Christine Courtois - Navarro.

Association RACINES - Section 'Histoire Locale'



Association RACINES – 46500 ALVIGNAC
*Recherches concernant les combattants de la guerre
de 1914 / 1918 des 12 communes du canton de GRAMAT*

La Section « **Histoire Locale – Généalogie** » de l'Association RACINES a commencé le recensement des combattants de la guerre 14/18 du canton de Gramat, ceci afin d'effectuer une étude pour la commémoration du centenaire de la déclaration de guerre. Cette étude paraîtra **en 2014**.

Nous comptons sur vous pour nous aider à rendre hommage à tous les soldats de notre canton.

Nous recherchons donc pour chaque commune du canton toute documentation concernant les morts pour la France : témoignages, lettres, photographies, médailles, etc...mais également, toute information concernant les soldats mobilisés, et qui sont sortis vivants du conflit.

Nous nous intéressons aussi à la construction des monuments aux morts, leur inauguration, leurs décors, leurs caractéristiques...

Nous avons pour le moment effectué le relevé de tous les noms figurant sur les monuments aux morts (339 pour tout le canton de Gramat) auxquels nous ajouterons ceux figurant sur les plaques des églises, et ceux inscrits « morts pour la France » à l'état civil de chaque commune.

D'autre part, un relevé des mobilisés ayant survécu, a été effectué grâce aux fiches conservées à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants, section du Lot) à Cahors, il s'agit des soldats ayant demandé la carte d'anciens combattants, dans l'immédiat après guerre (soit 763 noms).

Vous trouverez, ci-après, pour votre commune :

- la liste des morts pour la France inscrits sur le monument (éventuellement complétée par les noms sur les plaques dans les églises, les actes de décès en mairie, ce dernier travail est en cours de réalisation pour la plupart des communes),

- la liste des mobilisés (sans doute incomplète, puisque effectuée en fonction des cartes archivées à Cahors).

Votre aide nous serait précieuse, en nous signalant par exemple, qu'un de vos ancêtres a bien participé à la guerre de 1914-1918 alors qu'il ne figure pas sur la liste que nous vous présentons, en nous prêtant les documents que vous possédez (nous pourrions les scanner et vous les rendre très rapidement, vous pouvez aussi nous les transmettre par mail ou par tout autre moyen).

Merci de contacter les personnes suivantes de l'Association :

- BASTARD (DELPECH) Solange – 101 Rue de la Rabanie – 46110 VAYRAC Tél. 05.65.37.70.30
- BOUAT (LASFARGUES) Christiane – Mazayrac – 46500 ALVIGNAC Tél. 05.65.33.70.30 (leoncechristianebouat@orange.fr)
- BREL (BROUQUI) Simone – Carrières – 46500 MIERS Tél. 05.65.33.63.68
- LACAN (BATTUT) Sylvette – La Gasconne – 46500 THEGRA Tél. 05.65.33.48.61 (sylvette_lacan@orange.fr)
- THAMIE Jean – Le Coustalou – 46500 RIGNAC Tél. 05.65.33.63.69 (pj.thamie@orange.fr)
- TOCABEN Raymond – 10 Rue de la Fontaine – Soulié – 46500 GRAMAT Tél. 05.65.38.83.45 (raymond.tocaben@orange.fr)

Association RACINES - Section 'Histoire Locale' (suite)

Liste des morts pour la France de votre commune (ROCAMADOUR) :

NOM	Prénom	date naissance
ANDRAL	Amaud	16/08/1892
ANDRAL	Henri	01/08/1890
ANDRAL	Paul-Louis	10/07/1893
ANDRAL	Jean-Léopold	28/12/1889
AUSSEL	Jacques	29/04/1891
AUSSEL	Joseph-Louis	04/10/1884
BERGOUIGNOUX	Auguste-Joseph	07/08/1888
BERGOUIGNOUX	Edmond	24/03/1891
BORNE	Célestin (ou Elie ?)	23/07/1885
BOUZOU	Victor	08/11/1894
CARBONNIE	Jean-Louis	20/07/1894
CARBONNIE	Paul	30/12/1895
CAYRE	Amédée	07/07/1877
CAZALS	Louis	12/06/1892
DECROS	Paulin	11/08/1882
DEGAT	Henri dit Georges	29/04/1893
DEGAT	Jean-Eugène	?
DELMAS	Zacharie	27/04/1889
DELNAUD	Jean-Alain	22/11/1896
DELNAUD	Jean	29/03/1887
DONNOT	Maurice	30/03/1891
FOURNIE	Joseph	?
GUARRIGUE	Pierre	19/01/1888
GUIRAUDET	Jules	25/10/1880
GUMMER	Louis	14/09/1895
JUDICIS	Paul	20/03/1895

LABAT	Charles	?
LACASSAGNE	Emile	02/11/1881
LAMOTHE	Charles	
LAMOTHE	Victor	
LAMOTHE	Prosper	21/08/1898
LAMOTHE	Roger Joachim Pierre	10/11/1898
LAMOTHE	Auguste-Elie	06/04/1893
LAMOTHE	Ephrein	15/03/1886
LARRAUFIE	Maurice	04/09/1887
LASFARGUES	Henri	03/08/1882 ?
LAVERGNE	Louis	
LESCALE	Louis-Marcel	15/05/1895
MAURY	Fernand	15/08/1886
MAZEYRAC	Louis	23/04/1897
MAZEYRAT	Albert	
MAZILIE	Pierre	
PRABOUNOT	Louis	
RAFFY	François	22/06/1876
ROQUES	Edmond	23/10/1889
SALGUES	Henri	
SALVAN	Jérémie	25/05/1888
SIMON	Joseph	07/01/1892
TOCABEN	Victor	12/12/1878
VARAGNE	Alphonse	11/01/1881
VEDRENNES	Marcel	27/01/1888
VENTOULOU	Jean	10/09/1884

Liste des mobilisés ayant survécu au conflit :

NOM	Prénom	date naissance
ARCOUDEL	Célestin Camille	07/08/1884
ARCOUDEL	Firmin Alfred	14/01/1891
ARCOUDEL	Henri	28/10/1874
ARCOUDEL	Jules Pierre	29/10/1878
ATQUIE	Louis	18/01/1874
AUSSEL	Basile	09/04/1892
AUSSEL	Henri	06/05/1882
AUSSEL	Jean Basile	26/09/1874
AUSSEL	Jean Pierre	04/10/1880
AUSSEL	Jean Pierre	31/05/1873
AUSSEL	Jules Jacques	28/09/1888

AYMARD	Amédée	29/01/1889
BARRE	Vincent	05/09/1870
BATTUT	Edmond	27/09/1877
BERGOUIGNOUX	Henri	05/11/1887
BERGOUIGNOUX	Jean Eloi	05/01/1870
BOUSCAREL	Basile	09/06/1896
BOUSCAREL	Louis	30/11/1897
BOUVIE	Léon	28/07/1894
BOUZOU	Baptiste	12/04/1874
BOUZOU	Jean Louis	30/07/1890
BOUZOU	Léon	08/07/1872
BRANCHE	Amédée Marie Gabriel	10/01/1898

Association RACINES - Section 'Histoire Locale' (suite)

CAMBONIE	Paul	14/11/1898
CARREGUE	Celestin	28/03/1898
CAYLA	Jean	10/08/1876
CAYLA	Zacharie	29/04/1875
CAYRE	Annet	14/05/1881
COLDEFY	Ernest	07/10/1888
COUDERC	Léon Emile	07/08/1871
DARNIS	François	09/05/1881
DARNIS	Louis	21/01/1882
DARNIS	Louis Michel	27/09/1897
DECROS	Léon	15/06/1872
DEGAT	Emile	28/01/1893
DEGAT	Firmin	27/10/1893
DEGAT	Jean	24/05/1872
DEGAT	Léon	27/06/1894
DELCAIRE	Léopold Pierre	16/11/1894
DELMAS	Jean	05/06/1876
DELMAS	Louis	03/03/1874
DELMAS	Pierre	09/05/1873
DELPECH	Basile	15/09/1898
DELPECH	Celestin	14/05/1883
DELPECH	Jean	07/06/1881
DISSAC	Henri	28/10/1889
ESTAY	Julien	14/03/1879
ESTAY	Prosper Léon	11/02/1875
FABRE	Pierre	12/01/1874
FERRIER	Louis	24/08/1893
FLOIRAC	Albert	22/05/1891
FLOIRAC	Basile Eloi	31/12/1896
FOURASTIE	Pierre	13/11/18770
FOURNIE	Auguste	20/12/1892
GUZOU	Louis	07/09/1883
GUZOU	Pierre Léopold	11/05/1880
JUDICIS	Louis	20/09/1886
LABORIE	Philippe	10/03/1846*
LAFON	Eloi Prosper	26/08/1875
LAFON	Martin Louis	11/11/1893
LAFON	Pierre	30/09/1873
LAFON	Pierre Antoine	27/02/1892
LAMOTHE	Baptiste	12/08/1867
LAMOTHE	Blaise Prosper	20/04/1881

LAMOTHE	Louis	14/04/1883*
LAROQUE	Zacharie	04/11/1892
LASFARGUES	Jean Damien	15/09/1882
LASFARGUES	Fabien	17/12/1884
LASFARGUES	François Xavier	17/09/1887
LOUBRADOU	Léon	30/12/1872
MAGAL	Louis	30/04/1884
MAURY	Joseph	19/05/1848*
MAURY	Paul	19/04/1871
MAURY	Pierre	17/12/1875
MAZEYRAC	Jean	07/10/1870
MAZEYRAT	Léon	08/08/1849*
MAZEYRAT	Louis	19/09/1877
MAZEYRAT	Mathurin	06/02/1876
MAZILLE	Basile	22/03/1859*
MEJECazes	Jean	19/04/1880
MEYNON	Jean	16/02/1875
PAGES	Henri	29/08/1885
PARET	Ernest	09/06/1886
PARET	Henri	03/11/1887
PRABOUNOT	Paul	24/03/1872
PRADELLE	Jean Pierre	16/08/1848*
PRADELLE	Paul	12/04/1874
REGNERES	Henri	23/08/1886
ROQUE	François	23/05/1885
SALGUES	Jean Antoine	13/01/1888
SALGUES	Pierre Louis	24/08/1895
SELVES	Edmond	04/04/1880
SUCAU	Justin	29/04/1892
TOCABEN	Albert	04/11/1898
TRIEU	Gilbert	25/01/1892
VARAGNE	Julien	19/02/1886
VARAGNE	Serdou	08/04/1890
VARAGNES	Gabriel	30/01/1885
VERGNAL	Jacques	28/12/1890
VERGNAL	Paul	29/08/1895
VERGNE	Jean	13/09/1889
VIEILLEScaze	Adrien	22/11/1886
VIEILLEScaze	Jean	30/08/1872
VITRAT	Alexis	06/04/1880

*Au vu de l'âge, on peut supposer qu'il s'agit du père qui a demandé la carte pour son fils

Info SYDED

Les Textiles et Chaussures sont récupérés en Déchetterie

Une erreur de tri est souvent constatée dans les bacs verts : la présence de textiles qui finissent malheureusement au refus. Les tissus (usés ou en bon état) se recyclent. Il suffit pour cela de les apporter tout simplement à la déchetterie.

En effet, les déchetteries de notre département, gérées par le SYDED, sont équipées de conteneurs spécifiques dans lesquels vous pouvez déposer:

- les vêtements ou tout autre textile (propres), quel que soit leur état (en sacs fermés uniquement, disponibles sur place).
- Les chaussures, si elles sont en bon état, en les attachant par paire (si en mauvais état, les jeter dans le bac des non recyclables).

Ainsi, vous permettez le recyclage de ces produits et vous allégez les poubelles !

Selon le niveau d'usure de ce que vous déposerez dans ces conteneurs, mis en place par l'association d'insertion 'Le relais', les textiles seront, soit réutilisés tels quels (réseau de friperies solidaires), soit transformés en isolant thermique ou en chiffon d'essuyage pour l'industrie.

Pour plus de détails, visitez le site de ce partenaire : www.lerelais.org ou contactez le SYDED au 05-65-21-54-30.

Fuite d'eau : Dispositif « Warsmann »

Le dispositif Warsmann de plafonnement des factures suite à une fuite d'eau permet à compter du 27 septembre 2012, de limiter le montant de votre facture en cas de fuite survenue sur les canalisations après le compteur d'eau de votre habitation.

Le dispositif concerne uniquement :

- les locaux d'habitation, occupés à titre principal ou secondaire, en habitat individuel ou collectif,
- les fuites sur les canalisations,
- les consommations anormales d'au moins 2 fois le niveau de consommation moyen de l'abonné.

L'abonné doit :

- attester l'existence et la réparation de la fuite par un plombier.

Si toutes les conditions sont remplies :

- la facture sera plafonnée au double de la consommation de référence,
- les volumes liés aux fuites d'eau ne rentreront pas dans le calcul de la redevance d'assainissement,
- les redevances éventuelles auprès de l'agence de l'eau et la taxe VNF sont basées sur le volume d'eau "écrêté".

À compter du 1^{er} juillet 2013, le service d'eau est dans l'obligation d'informer individuellement tout abonné ayant une consommation "anormale".

Pour plus de renseignements sur ce dispositif vous pouvez le consulter dans son intégralité sur le site internet de la mairie.

Info de la Préfecture - État de catastrophe naturelle

« L'appellation « catastrophe naturelle » est issue de la loi N° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée. Elle ne concerne que des événements précis, tels qu'inondations, coulées de boue ou mouvements de terrain, d'une gravité exceptionnelle, et ayant causé des dommages importants et non assurables aux constructions couvertes essentiellement. Les murs de soutènement, les terrasses, les piscines, les terrains nus, la voirie, sont par conséquent exclus. Seuls les véhicules automobiles endommagés par le ruissellement des eaux et les serres équipées, ayant valeur de constructions, font exception à cette règle.

Les pertes de récoltes relèvent exclusivement des Calamités agricoles (Direction Départementale des Territoires). Les phénomènes tels que tempête, grêle..., assurables, sont également exclus.

Lorsqu'une ou plusieurs personnes sont sinistrées par l'effet d'un des événements précités, une déclaration est déposée en mairie. Le maire conserve les dépositions de ses administrés, remplit et signe une 'demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle' qu'il transmet à la Préfecture. Pour être recevable, cette demande doit intervenir dans un délai de 18 mois après le début de l'évènement. »

M. Le Préfet du Lot

Infos de la Préfecture : Lignes aériennes du réseau téléphonique

Extrait du courrier de Monsieur le Préfet du Lot :

« ... J'attire votre attention sur le fait que depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 96-659 du 26 juillet 1996 abrogeant l'ancien article L.65-1 du code des postes et télécommunications, la SA France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage.

En conséquence, l'opérateur précité, bien qu'investi d'une mission de service public, ne dispose plus du pouvoir d'imposer aux propriétaires d'élaguer sur le domaine public, ni celui d'élaguer, aux frais des propriétaires riverains, les branches portant atteinte à l'intégrité du réseau téléphonique.

Dès lors, il appartient aux seuls propriétaires riverains des lignes, de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élagage, a fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

J'ajoute qu'un refus d'élagage des branches générant des dysfonctionnements du réseau France Télécom est passible de sanctions pénales encadrées par les articles R.116-2 du code de la voirie routière et L.65 du code des postes et communications électroniques.

Or, force est de constater, qu'à ce jour, ces travaux ne sont pas toujours correctement réalisés. »

M. le Préfet du Lot.

LOT Aide à Domicile

« Nos intervenants à domicile peuvent soutenir les personnes pour entretenir leur logement et leur linge, aider à la préparation et à la prise des repas, faire les courses, mais aussi aider les personnes les plus dépendantes pour les gestes de la vie quotidienne. Nos Aides à domicile apportent aussi bien un soutien moral que matériel dans le but d'améliorer le bien-être de la personne aidée.

Pour toutes demandes de renseignements vous pouvez contacter Madame Laëtitia Vacher, Responsable de secteur ou Madame Claudine Delbos, Assistante technique, au numéro vert gratuit : 0 805 69 69 46 ».

M. Didier Schmitt, Directeur Général.

Conseil Général du Lot : Programme national « Habiter mieux »

Le Conseil général du Lot intervient aux côtés de l'État, de l'ANAH et de la Région Midi-Pyrénées dans le cadre du programme « Habiter mieux ». Si vous êtes propriétaire de votre logement et que celui-ci a plus de 15 ans, vous pouvez bénéficier, sous conditions de ressources, d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

*Les aides : ANAH : 20 % ou 35 % du montant des travaux selon les revenus,
État : ASE (Aide Solidarité Écologique) de 1.600,00 € à 2.000,00 €,
Conseil général : prise en charge des évaluations énergétiques et aide au financement des études,
Conseil régional : aide de 1.500,00 €.*

*Pour tout renseignement : Conseil général du Lot : 05-65-53-44-83 ou WWW.lot.fr
Délégation locale ANAH : 05-65-23-60-62 ou ddt-anah@lot.gouv.fr*

Autorisation de sortie du territoire

À compter du 1^{er} janvier 2013, les mairies ne délivreront plus d'autorisation de sorties du territoires pour les mineurs.

D'un point de vue pratique, un mineur français pourra franchir les frontières soit :

- Muni de sa seule Carte National d'Identité en cours de validité dans l'ensemble de l'Union Européenne, ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin et Saint-Siège,
- Muni de son seul passeport en cours de validité pour les autres pays.

Pour plus d'information, consulter la rubrique 'Entrée et séjour' du Site : Conseils aux voyageurs du Ministère des affaires étrangères et européennes (www.diplomatie.gouv.fr).

Avis d'Enquête Publique - Secteur de MAGES

Par arrêté, en date du **3 décembre 2012**, le Maire de Rocamadour a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique** sur le projet d'aliénation d'une parcelle de domaine public désaffecté **au lieu Mages**.

À cet effet, Monsieur Daniel Thomas, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du **2 janvier 2013 au 22 janvier 2013 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie :
Le **vendredi 4 janvier 2013 de 9 h 00 à 12 h 00**
Le **mardi 22 janvier 2013 de 9 h 00 à 12 h 00**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elle peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-enquêteur à la mairie.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Secréariat de la Mairie.

RENSEIGNEMENTS UTILES

DES QUESTIONS :

Factures ? - Fonctionnement ?

Assainissement collectif :

Générale des Eaux : 0.811.902.903

Eau potable :

SAUR : 05-65-24-20-25

Ordures ménagères :

SY.M.I.C.T.O.M. : 05-65-21-61-61

Merci de signaler tout

dysfonctionnement à la Mairie.

MAIRIE Tel : 05-65-33-63-26 Fax : 05-65-33-72-75

E-mail : mairierocamadour@wanadoo.fr

Ouverture au public : **Matin** uniquement de 9 h. à 12 h. Les **Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi**

Après-midi sur rendez-vous uniquement. — **Fermé au public le Jeudi**

En cas **d'urgence** justifiée, le jeudi matin, composer le **05-65-33-29-88**.

La Mairie est fermée le Samedi et le Dimanche.

En cas d'urgence vous pouvez contacter

M. Bernard BOUDET, 1^{er} Adjoint au 05-65-33-60-56 ou 06-78-03-07-42

ETAT CIVIL Année 2012

Bienvenue aux nouveau-nés :

Jade Blanc, le 11/02 - Mayrinhac-le-Francal.

Michaël Branche, le 21/05 - Les Campagnes.

Léonie Boudet, le 30/07 - Pech de Bardy.

Raphaëlle Menot, le 27/09 - Belveyre

Mathis Bachmann, le 15/10 - Le Mas de Douze.

Paulin Lasvaux, le 19/02 - Magès.

Ninon Fondronnier, le 02/06 - Le Coustalou.

Louis Laborie, le 03/09 - Marcayou Bas.

Alice Menot, le 16/10 - La Mude.

Ils ont dit 'OUI' :

Le 10/03, Erick Allenou et Marie-Thérèse Berdon.

Le 18/06, Romain Mejecaze et Cécile Wasberg Madsen.

Le 20/06, Dominique Navarro et Christine Courtois.

Le 30/06, Dominique Cayzac et Régine Branche.

Le 14/07, Frédéric Chastanet et Séverine Thomas

Le 25/08, Yann Zielinski et Carole Lenfant.

Le 08/09, Jérôme Martinasso et Anne-Laure Fel

Le 27/10, Bernard Jamin et Monique Desprez

Ils nous ont quittés :

Le 9 janvier, Thérèse Coustou née Humbert.

Le 8 Août, Jean-Guy Battut.

Le 14 Octobre, Gilles Noziere, domicilié à Paris.

Le 7 février, Ginette Tocaben née Battut.

Le 19 Octobre, Fernand Negret.

Collecte Ordures Ménagères : Cité - Voie Sainte - Rue de la Mercerie

Jours Fériés : collecte le 15/08 — Pour les autres jours fériés la collecte sera effectuée le lendemain

	Du 1 ^{er} janvier au 08 mars 2013	Du 11 mars au 07 juin 2013	Du 10 juin au 27 septembre 2013	Du 30 septembre au 1 ^{er} novembre 2013	Du 04 novembre au 14 mars 2014
Lundi		Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		
Mardi	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		Ordures Ménagères	Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre
Mercredi		Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		
Jeudi			Ordures Ménagères		
Vend.		Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	
Samedi			Ordures Ménagères		

DÉPÔTS DE GRAVATS ET D'ENCOMBRANTS

Déchetterie de Gramat : 05-65-11-62-49 — Fermée dimanche et jours fériés. Ouverte les **lundi** et **jeudi** de 14 h à 18 h. **mardi, mercredi et vendredi** de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h. — **samedi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Déchetterie de Martel : 05-65-27-19-42 — Fermée le mercredi et dimanche. Ouverte les **lundi** et **samedi** de 9 h à 12 h. **mardi** de 14 h à 18 h. Les **jeudi** et **vendredi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Déchetterie de Souillac : 05-65-37-08-22 — Fermée le dimanche. Ouverte les **lundi** et **jeudi** de 14 h à 18 h. Les **mardi, mercredi et vendredi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le **samedi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.